



DEFINITION DU BESOIN A DESTINATION DES ENTREPRISES SOURCEES

Rappel du contexte et de l'historique du site :

En 2017, à la demande de l'EPCI, EPORA a acquis un tènement sur Beaurepaire de 5 ha qui supporte une restriction d'usage liée à une pollution du sol aux métaux lourds. Cette restriction impose une analyse des terres systématique de toute excavation sur le site et d'une méthode adaptée de réutilisation / dépollution.

Périmètre sur lequel porte l'étude du marché :



Partie est du tènement délimitée par un trait rouge

Description et ouverture des données des diagnostics déjà effectués :

Une étude ANTEA de février 2017 a révélé des dépassements de valeur de référence en plomb, zinc, arsenic, cuivre sur quelques cinq sondages à proximité des bâtiments, localisés principalement dans les remblais et sont probablement dues à la qualité de ceux-ci.
Une étude EQUATERRE de lixiviation d'août 2018 autour du bâtiment principal, a révélé que sur les métaux, HAP, hydrocarbures totaux ou BTEX, les résultats sont conformes à une admission en ISDI (décharge classe 3).

Définition synthétique du besoin et des objectifs prioritaires (politiques, bilan économique, environnementales...) :

La partie concernée par l'étude est concernée par divers projets de l'intercommunalité :

- Création d'une voirie d'extension de la ZA de la Maladière au sud avec extension des réseaux
- Allotissement du tènement en vue d'une commercialisation de lots à vocation économique

Ces projets représentent des excavations potentielles importantes et un renchérissement des coûts d'aménagement non négligeables.

Le besoin est donc de pouvoir qualifier la pollution potentielle du site, lever la restriction d'usage, obtenir des méthodes de gestion des terres polluées innovantes.





Description d'exigences et des contraintes (objectifs futurs, contraintes réglementaires et environnementales spécifiques, exigences techniques particulières par rapport au contexte, recherche de solutions par rapport au but économique...):

L'exigence principale de la démarche est la diminution du risque financier liée à la pollution, l'optimisation des coûts par une meilleure adaptation de la stratégie d'aménagement à la pollution, et une optimisation des coûts de traitement.

Destination future envisagée du site :

Zone d'activité économique

Ouverture aux idées, concepts et solutions nouvelles innovantes ou alternatives :

Ouverture aux techniques diagnostiques innovantes avec adaptation de l'outil aux profondeurs pressenties d'excavation / contexte

Ouverture aux techniques de traitement sur site, après analyses multicritères comparatives

